



Ligue Languedoc-Roussillon

Comité directeur de Ligue - Montpellier

30/08/2014, 14h-15h

Présents – par ordre alphabétique -

Breton H, secrétaire.

Fernandez de la Torre C

Gerbaix S, Trésorière.

Gesp A

Guirao A

Loiseau F.

Lopez F

Merlet L

Mimouni S

Montserrat R, CER

Pasquet M, Président

Pottier F

Ranchoup E

Rubio C

Trichet-Loiseau Y

Absents excusés : *Tous les autres.*

Ordre du jour

- Réformes à venir :
 - Commission technique
 - Grades sur dossier
- Calendrier de l'année 2014/2015
- Calendrier
- Divers

Réforme

La Commission Technique de ligue

- Serait appelée à être présidée de droit par le CER.
- Le CER serait élu pour l'Olympiade, reconductible chaque année.
- Un CEN résidant dans la ligue y appartiendrait de droit, sans en être président.
- Elle préparerait les stages de ligue (stage ligue, bifa, enfants) qui seraient ensuite proposés au Comité Directeur
- Peuvent en être membres, dans notre ligue, les enseignants à partir du 4^{ème} dan ; par dérogation actuelle pour les féminines, à partir du 3^{ème} dan .

La commission des grades

- Ne pourra plus présenter un candidat pour raison de santé
- Entre le 1^{er} et le 4^{ème} inclus, un grade sur dossier ne sera jamais demandé par le candidat.
- S'il était accordé, il serait le dernier grade à être acquis.
- Au-delà, il sera impératif de participer aux stages Hauts Gradés.

Calendrier

Les stages sont répartis dans l'ordre prioritaire suivant

- Stages fédéraux
- Stages de ligue
- Stages départementaux
- Aucun autre n'apparaîtra sur le calendrier de la ligue. Ils seront tous diffusés, comme par le passé et apparaîtront sur le site de la ligue. <http://lr-aikido-ffab.fr/>
- Examen 1^{er} et 2^{ème} dan, 08 Février et 14 Juin sont organisés par la Ligue 2F3A



Ligue Languedoc-Roussillon

Divers :

Commission Enfants

V. Munier démissionnaire, sera remplacé par A. Gesp, élu à l'unanimité.

Passage de grades

- La formule serait inchangée pour le 1^{er} et 2^{ème} dan
- Il semble qu'il y aurait quatre juges pour les 3^{ème} et 4^{ème} dan

Rattachement

Le club de Narbonne a demandé au département de l'Hérault à être rattaché à lui. Cette procédure n'est peut-être pas la plus logique car le plus cohérent aurait été de se rattacher au Codep des Pyrénées Orientales. Il s'avère que les discussions avec le Codep 34 ne sont pas terminées. Pour étude du dossier, par la Ligue et par la fédération, une demande motivée du club doit être établie.

Brevet Fédéral

Après vérification auprès du siège, les juges seront remboursés de leurs frais mais n'auront pas droit à une vacation de la part de la Fédération, ce qui risque de poser un problème de recrutement à venir.

Montpellier, le 30/08/2014

Secrétariat
Lucien Merlet

Président
Marc Pasquet